

Entreprendre en agriculture paysanne

RS5942 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	210p
Formacode(s)	21052, 32135, 32047, 13158
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/03/2022
Date d'échéance	25/03/2027

Certificateur(s)

FEDERATION ASSOCIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL (F.A.D.E.A.R.)

· SIRET : 34990253600029

ASSOCIATION REGIONALE POUR L'AGRICULTURE PAYSANNE · SIRET : 49318581300042**ASSOCIATION REGIONALE POUR L AGRICU** · SIRET : 49318581300026<https://www.agriculturepaysanne.org/arap>**CIAP (COOPERATIVE D INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE) DES PAYS DE LA LOIRE OU CIAP PDL**

· SIRET : 75107840300019

<https://ciap-pdl.fr/>**ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL CENTRE VAL DE LOIRE** · SIRET : 40424082200043**ASS REG DEVEL EMPLOI AGRICOLE ET RU** · SIRET : 40424082200035

Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 14 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGRICULTURE PAYSANNE DES COTES D'ARMOR	40985687900021	Former et organiser l'évaluation
AGRICULTURE PAYSANNE DES COTES D'ARMOR	40985687900039	Former et organiser l'évaluation
ARDEAR NOUVELLE-AQUITAINE	82456875200029	Former et organiser l'évaluation
ARDEAR NOUVELLE-AQUITAINE	82456875200037	Former et organiser l'évaluation
ASSOC DEPARTEMENTALE TERRES VIVANTES 34	41395373800023	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE PREFIGURATION DE LA COOPERATIVE D'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE DU MORBIHAN	91298548800010	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE PREFIGURATION DE LA COOPERATIVE D'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE DU MORBIHAN	91298548800028	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL NORMANDIE	42391331800030	Former et organiser l'évaluation

ASSOCIATION TREBATU	823273404 00017	Former et organiser l'évaluation
CIAP 22 COOPERATIVE D'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE DES COTES D'ARMOR	828957894 00029	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5942-entreprendre-en-agriculture-paysanne/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le nombre d'agriculteurs et de fermes diminue chaque année : nous comptons aujourd'hui une installation agricole pour trois départ en retraite. Pourtant, la présence d'agriculteur et de leur travail dans l'ensemble des territoires est indispensables pour garantir la sécurité alimentaire, assurer le dynamisme des zones rurales et réussir les transitions écologique, climatique, énergétique, économique et sociale qui s'imposent. Le modèle de l'Agriculture Paysanne propose une réponse à l'ensemble de ces enjeux. Cependant, pour mettre en œuvre l'Agriculture Paysanne et ainsi dépasser ces enjeux, la profession a besoin d'intégrer des personnes Non issu du Milieu Agricole (NIMA) capable de créer ou reprendre des fermes Hors Cadre Familial (HCF).

L'objectif du projet de certification est de permettre d'acquérir les compétences entrepreneuriales indispensables à la création et reprise de fermes en Agriculture Paysanne. Ces compétences couvrent les thématiques suivantes : intégration de l'entrepreneur paysan sur le territoire, dimensionnement du projet en agriculture paysanne, stratégie commerciale en agriculture paysanne, organisation et partage du travail, gestion de projet en agriculture paysanne.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Analyser son projet de création ou de reprise de ferme, au regard des valeurs et des principes de l'agriculture paysanne, pour garantir que le projet est une réponse adaptée aux besoins du territoire en termes de développement local et durable
2. Analyser les enjeux, les contraintes et les ressources du territoire, en réalisant une matrice SWOT et un fond de carte géographique, pour élaborer et formaliser sa stratégie d'insertion territoriale
3. Recenser les acteurs territoriaux susceptibles d'être mobilisés pour le projet visé, afin de créer et d'organiser son futur réseau professionnel, d'entraide paysanne et citoyenne et d'appui local
4. Interagir avec son réseau professionnel, d'entraide paysanne et citoyenne et d'appui local, sous forme de réunions, pour accéder aux différentes ressources nécessaires à la mise en place du projet en agriculture paysanne
5. Définir le dimensionnement économique incluant le compte de résultat prévisionnel d'un ou plusieurs ateliers de production d'une ferme en agriculture paysanne, au regard des objectifs de rémunération et de temps de travail visés, pour garantir la viabilité de la ferme
6. Planifier l'acquisition des moyens de production d'un ou plusieurs ateliers de production d'une ferme en agriculture paysanne, pour réaliser un plan d'investissement et rendre possible un développement progressif de l'activité et sécuriser les premières années d'installation
7. Élaborer une stratégie de financement d'un ou plusieurs ateliers de production d'une ferme en agriculture paysanne, en mobilisant les acteurs et les ressources traditionnels et/ou solidaires adaptés à sa situation personnelle et de l'activité paysanne visée, pour sécuriser la progressivité et la viabilité financière à travers une projection financière de l'activité et pour convaincre des partenaires financiers et non financiers de s'investir
8. Sélectionner un statut juridique, fiscal et social pour la ferme pour soi en tant que paysan et pour l'ensemble des actifs de la ferme, en tenant compte des risques liés à la création et au développement de l'activité, pour disposer d'une structure entrepreneuriale adaptée et performante dans la durée
9. Étudier le marché propre à son territoire, en fonctions des productions, pour élaborer une stratégie de

commercialisation des produits de la ferme

10.

Sélectionner les opportunités commerciales adaptées à sa production, pour atteindre ses objectifs de revenus et de temps de travail

11.

Mobiliser des outils de communication en adéquation avec son choix de commercialisation et l'identité de la ferme, pour atteindre la clientèle visée

12.

Qualifier et quantifier les différents aspects du travail en agriculture paysanne et leur pénibilité, pour planifier l'activité et pour organiser la gestion d'imprévus et les temps de repos

13.

Définir des modes de coopération, de partage du travail et d'entraide solidaire (partage de biens et de services) utiles à l'activité de la ferme au sein de son réseau professionnel (paysans, salarié, coopératives) personnel (famille, voisins, amis) et citoyenne (association de consommateurs, élus locaux) pour inscrire le développement de son activité paysanne dans le territoire

14.

Identifier les compétences nécessaires à la gestion d'une ferme en agriculture paysanne pour les acquérir ou mobiliser les ressources du territoire et développer sa posture d'entrepreneur

15.

Identifier l'ensemble des risques liés à l'activité et à la production agricole, pour être en mesure de prendre des décisions en contexte d'incertitudes, d'adapter son activité et de mobiliser des ressources adaptées

16.

Planifier les étapes de son projet en agriculture paysanne, pour visualiser et formaliser les jalons de sa réalisation et le mener à bien

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir un projet de création ou de reprise d'activité agricole.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est constitué :

- d'un membre de l'organisme certificateur ou du partenaire habilité à organiser les épreuves en tant que président du jury : administrateur ou salarié qui n'intervient pas dans le cadre du parcours de formation qui mène à la certification.
- d'un ou deux agriculteurs.

Base légale

Date de décision	25/03/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/03/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://ciap-pdl.fr/certification/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5942/>

Où se former

Formations référencées	4
------------------------	---

Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	3 000 € – 7 000 €
Durée	84 – 672 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	24
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	4 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	31
Montant total engagé	97 500 €
Coût moyen par dossier	3 145 €
Durée moyenne	1184 h
Période	07/2025 – 09/2026
France compétences	84 %
France Travail	9 %
Reste à charge titulaire	5 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.